



# CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024

Prix en euros (sauf indication contraire),  
exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.






**CAISSE  
D'ÉPARGNE**  
Aquitaine Poitou-Charentes

## > EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2024 AUX PARTICULIERS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.


Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance  (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile <sup>(1)</sup> , etc.) : <b>Direct Ecureuil Internet</b>	<b>Gratuit</b> (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS  : <b>AlertEcureuil</b>	<b>2,10 €/mois</b> Soit pour information, <b>25,20 €/an</b> (hors coût opérateur téléphonique)
Tenue de compte 	<b>4,40 €/trimestre</b> Soit pour information, <b>17,60 €/an</b>
Fourniture d'une carte de débit  carte de paiement internationale <ul style="list-style-type: none"> <li>• à débit immédiat : <b>Carte Visa Classic</b></li> <li>• à débit différé : <b>Carte Visa Classic</b></li> <li>• à débit immédiat et à autorisation quasi systématique : <b>Carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique<sup>(2)</sup></b></li> <li>• à débit immédiat et à autorisation systématique : <b>Carte Visa Classic à contrôle de solde systématique<sup>(3)</sup></b></li> </ul>	<b>44,50 €/an</b> <b>44,50 €/an</b> <b>44,50 €/an</b> <b>44,50 €/an</b>
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	<b>1,00 €/retrait</b> (à partir du 4 <sup>ème</sup> retrait/mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement  : <b>Assurance sur compte<sup>(4)</sup></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formule individuelle</li> <li>• Formule Famille</li> </ul>	<b>36,00 €/an</b> <b>57,60 €/an</b>
Virement (cas d'un virement SEPA  occasionnel) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• en agence</li> <li>• par Internet</li> </ul>	<b>4,50 €/virement</b> <b>Gratuit</b>
Prélèvement <ul style="list-style-type: none"> <li>• frais par paiement d'un prélèvement SEPA </li> <li>• frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA </li> </ul>	<b>Gratuit</b> <b>Gratuit</b>
Commission d'intervention 	<b>8,00 €/opération</b> avec un plafond de <b>80,00 €/mois</b>

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1<sup>er</sup>, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D. 312-1-1 A du Code Monétaire et Financier et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.



### Glossaire

Pour les termes qui font l'objet de cette icône «  », vous pouvez vous référer aux glossaires des principaux termes utilisés dans le secteur financier sur le site du Comité Consultatif du Secteur Financier (<https://www.ccsfin.fr/informations-pratiques/glossaires>).

(1) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

(2) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

(3) Carte uniquement commercialisée pour les offres : Services Bancaires de Base, OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et Satellis Autonomie (offre à destination des majeurs protégés).

(4) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

# SOMMAIRE

> Extrait standard des tarifs 2024 aux particuliers .....	02
--	----

## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

> Ouverture, transformation, clôture .....	04
> Relevé de compte .....	04
> Tenue de compte .....	04
> Service en agence .....	05
> Services bancaires de base .....	06
> Les prestations de base .....	06

## BANQUE À DISTANCE

> Banque à distance .....	07
---------------------------	----

## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

> Cartes (cotisation annuelle, hors offres groupées de services) .....	08
> Virements .....	11
> Prélèvements (TIP/SEPA) .....	12
> Chèques .....	12
> Autres services .....	13
> Offres retirées de la commercialisation .....	13

## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

> Les Formules : Initial, Confort, Optimal .....	14
> Enjoy .....	17
> Offres Satellis .....	18
> Offre Coloc' .....	18
> OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) .....	18
> Freelance - Micro-entrepreneur .....	19
> Offres retirées de la commercialisation .....	20

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

> Commission d'intervention .....	23
> Opérations particulières .....	23
> Incidents de paiement .....	23
> Plafonnements spécifiques .....	24

## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

> Découverts et autorisations de découvert .....	25
> Crédits à la consommation .....	26

> Crédits immobiliers .....	26
> Garanties .....	27
> Autres opérations .....	27
> Cautions émises par la banque .....	27
> Assurance .....	28

## ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

> Épargne bancaire .....	29
> Placements financiers .....	29
> Transferts .....	32
> Gestion sous mandat .....	32
> Parts sociales .....	32

## ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

> Vous assurer ainsi que vos proches .....	33
> Assurer vos biens .....	33
> Vous protéger au quotidien .....	34
> Assurer votre épargne .....	34
> Protéger vos moyens de paiements .....	34
> Offres retirées de la commercialisation .....	34

## AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

> SCI patrimoniale et SCI de particuliers .....	35
> Frais de succession .....	35
> Autres prestations .....	36

## OPÉRATIONS INTERNATIONALES

> Option internationale .....	37
> Opérations par carte bancaire .....	37
> Opérations par chèques .....	38
> Virements non SEPA .....	38
> Offres retirées de la commercialisation .....	38

## INFORMATIONS UTILILES

> Pour rester en contact avec votre banque à tout moment .....	39
> Nos partenaires/mentions légales .....	39
> Informations complémentaires .....	40

## RÉSoudre UN LITIGE

> Votre Caisse d'Épargne : votre interlocuteur privilégié .....	41
> Votre recours en médiation : votre dernier recours en cas de litige .....	41


# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE




## > OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

- Ouverture/Clôture d'un compte de dépôt..... **Gratuit**
- Désolidarisation de compte joint..... **Gratuit**
- Service d'aide à la mobilité bancaire ..... **Gratuit**
- Liste de vos opérations récurrentes et automatiques sur les 13 derniers mois..... **Gratuit**

## > RELEVÉ DE COMPTE

- Relevé de compte au format papier ou numérique :
  - Périodicité mensuelle..... **Gratuit**
  - Périodicité bimensuelle..... **29,10 €/an**
  - Périodicité hebdomadaire..... **58,00 €/an**
- Édition d'un historique d'opération de compte en agence..... **4,05 €/unité**
- Relevé annuel de frais ..... **Gratuit**

## > TENUE DE COMPTE

- Tenue de compte  de dépôt (hors offres groupées de service) ..... **4,40 €/trimestre**  
**soit 17,60 €/an**
- Frais de tenue et de gestion de compte de dépôt et de ..... **30,00 €/an dans la limite**  
compte d'épargne(s) inactifs<sup>(1)</sup> (compte inactif au sens de **du solde créditeur**  
l'article L.312-19 du Code monétaire et financier) **du compte<sup>(1)</sup>**



### À SAVOIR

Exonération de frais de tenue de compte pour les détenteurs :

- d'un compte de dépôt sans moyen de paiement,
- d'un compte de dépôt avec moyens de paiement mais dont le nombre d'opérations sur le compte est inférieur à 2 par trimestre.



### Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

## > SERVICE EN AGENCE

### VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet de votre agence..... **Gratuit**
  - Retrait d'espèces avec une carte à usage unique<sup>(1)</sup>
    - Dans l'agence de domiciliation..... **Gratuit**
    - Hors agence de domiciliation en Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes ..... **2,50€/retrait**  
**(à partir du 2ème retrait/mois)**
    - Dans une autre Caisse d'Épargne ..... **5,00€/retrait**
  - Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice) ..... **5,00€/retrait**
  - Remise de chèque(s) ..... **Gratuit**
- Remise de chèque(s) compensable en France : date de valeur = J + 1 ouvré<sup>(2)</sup> (J : date de comptabilisation). Soumis à délai d'encaissement ou d'indisponibilité (voir conditions générales de la convention de compte de dépôt*



### La date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance) :
  - Petit modèle ..... **98,90 €/an**
  - Offre privilège, titulaire d'une offre groupée de services. .... **78,60 €/an**  
(hors les Formules)
  - Modèle moyen ..... **175,70 €/an**
  - Offre privilège, titulaire d'une offre groupée de services ..... **140,60 €/an**  
(hors les Formules)
  - Grand modèle ..... **263,50 €/an**
  - Offre privilège, titulaire d'une offre groupée de services ..... **210,75 €/an**  
(hors les Formules)
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs) ..... **Frais réels par ouverture**

(1) Pour tout retrait d'espèces d'un montant supérieur à 2 000 €, vous devez prévenir l'agence dans laquelle vous souhaitez effectuer le retrait 72 h auparavant.

(2) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

## > SERVICES BANCAIRES DE BASE ..... **Gratuit**

Services définis à l'article D. 312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte **LA** <sup>(1)</sup> :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- Un changement d'adresse par an,
- La délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire,
- La domiciliation de virements bancaires,
- La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA<sup>(2)</sup>, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- L'abonnement à des services de banque à distance **LA** (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS<sup>(3)</sup>, etc.),
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes,
- La fourniture d'une carte de débit **LA** (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne,
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- La réalisation des opérations de caisse.



### **À SAVOIR**

Les bénéficiaires des Services Bancaires de Base bénéficient d'un plafonnement mensuel des commissions d'intervention.

## > LES PRESTATIONS DE BASE

Prestations définies au sens des articles L312-1 et D.312-5 du Code monétaire et financier. Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services :

- L'ouverture et la clôture du compte ..... **Gratuit**
- La tenue du compte **LA** ..... **4,40 €/trimestre soit 17,60 €/an**
- Un changement d'adresse par an ..... **Gratuit**
- La délivrance à la demande de Relevé d'Identité Bancaire ..... **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires ..... **Gratuit**
- La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ..... **Gratuit**
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires ..... **Gratuit**
- Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ..... **Consulter la rubrique «Virement SEPA»**
- L'abonnement à des services de banque à distance **LA** (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, etc..) ..... **Gratuit**
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ..... **Gratuit**  
ou aux distributeurs automatiques de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes
- La fourniture d'une carte de débit **LA** (carte de paiement à autorisation systématique) dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne ..... **44,50 €/an**

(1) Prévu à l'article L.312-1 du même code. Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de service.

(2) Hors virement SEPA instantané.

(3) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

# BANQUE À DISTANCE



## > BANQUE À DISTANCE

- Direct Ecureuil..... **Gratuit**  
Abonnement à des services de banque à distance <sup>(1)</sup> **LA** (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, etc.) <sup>(2)</sup>
- e-Documents..... **Gratuit**  
Service mettant à disposition vos documents relatifs à vos produits bancaires au format numérique de manière sécurisée dans l'espace de banque à distance.
- Secur'Pass..... **Gratuit**  
Dispositif d'authentification forte permettant d'accéder aux comptes en ligne et de réaliser des opérations bancaires de façon sécurisée.
- Agrégation de comptes..... **Gratuit**  
Service d'informations consolidées concernant un ou plusieurs compte(s) ouvert(s) auprès d'une ou plusieurs autre(s) banque(s), disponible sur l'espace de banque à distance du client.
- Service de sécurisation des opérations en ligne (SOL)  
(fonctionne avec une carte bancaire Caisse d'Epargne dont le client est titulaire).
  - Adhésion au service SOL SMS..... **Gratuit**
- Coffre-fort numérique<sup>(3)</sup>, espace de stockage sécurisé pour déposer, recevoir et classer des documents personnels et/ou professionnels.
  - 5 Go **Jeunes (< 26 ans) -50 %** ..... **1,35 €/mois**
- Webprotexion..... **Gratuit**  
Service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés.
- AlertEcureuil - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS **LA**
  - Formule individuelle **Jeunes (< 26 ans) -50 %** ..... **2,10 €/mois**  
**soit 25,20 €/an**
  - Formule famille<sup>(4)</sup> **Jeunes (< 26 ans) -50 %** ..... **4,00 €/mois**  
**soit 48,00 €/an**

### **Pilotage de la carte bancaire depuis l'espace de banque à distance<sup>(5)(6)</sup>**

- Verrouillage/déverrouillage temporaire de la carte..... **Gratuit**
- Opposition en ligne de la carte en cas de vol, perte, opération frauduleuse..... **Gratuit**
- Augmentation temporaire des plafonds de paiement et retrait (3 fois/an maximum)<sup>(3)</sup>..... **Gratuit**
- Désactivation/activation des paiements à distance..... **Gratuit**
- Désactivation/activation des paiements et retraits à l'étranger..... **Gratuit**
- Consultation du code confidentiel et données de la carte<sup>(7)</sup>..... **Gratuit**

### **Des fonctionnalités digitales pour accompagner son enfant mineur détenteur d'une carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique dans la gestion de son budget<sup>(7)</sup>.**

- Modification permanente (à la hausse ou à la baisse) des plafonds de paiement..... **Gratuit**  
et de retrait de la carte bancaire de l'enfant mineur
- Désactivation/activation des retraits d'espèces de la carte bancaire de l'enfant mineur..... **Gratuit**

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

(2) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(3) Sous réserve d'éligibilité et/ou d'anrôlement à Secur'Pass.

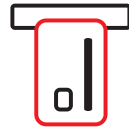
(4) Le service est réservé au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e) ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement l'un à l'autre.

(5) Sous réserve d'être abonné aux services de banque à distance de votre banque.

(6) Sous réserve, dans certains cas, d'éligibilité et/ou d'être équipé de Secur'Pass

(7) Fonctionnalité uniquement disponible sur nos applications mobiles.

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



## > CARTES (COTISATION ANNUELLE, HORS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES)



### **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) <sup>LA</sup>**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

### **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) <sup>LA</sup>**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

### **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique)**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte. Toutefois, par exception, certaines opérations de paiement pourront être réalisées sans contrôle du solde (par exemple : péages d'autoroutes ou de certains parkings...). Cette carte est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

### **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) <sup>LA</sup>**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte. Cette carte est uniquement commercialisée dans le cadre de Services Bancaires de Base, d'OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et des majeurs protégés.

## COTISATION CARTE

### **Cartes de retrait**

- Carte Nomade..... 16,00 €/an
- Carte Equilibra Interbancaire de Paiement et Internationale sans code ..... 28,00 €/an  
ou carte Noméa



## Cartes de paiement

### Cartes (tarif annuel)

Jeunes (< 26 ans) **-50 %**

	 <b>Visa Infinite</b>	 <b>Visa Platinum</b>	 <b>Visa Premier</b>	 <b>Visa Classic</b>	 <b>Visa Classic à contrôle de solde systématique<sup>(1)</sup></b>	 <b>Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique<sup>(2)</sup></b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) 	-	-	140,00 €	44,50 €	-	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) 	330,00 €	210,00 €	140,00 €	44,50 €	-	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique)	-	-	-	-	-	44,50 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) 	-	-	-	-	44,50 €	-

### Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)<sup>(3)</sup>

#### Cartes (tarif annuel)

	Visa Platinum Izcarte <sup>(4)</sup>	Visa Premier Izcarte <sup>(4)</sup>	Visa Classic Izcarte <sup>(4)</sup>
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit immédiat 	-	140,00 €	44,50 €
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit différé 	210,00 €	140,00 €	44,50 €

### À SAVOIR

En payant avec une carte Visa Izcarte ou Visa Infinite, vous pouvez bénéficier en cas de panne d'une extension de garantie constructeur supplémentaire sur vos appareils.

## PAIEMENT PAR CARTE

- Paiement par carte bancaire en euro en France et dans l'EEE<sup>(5)</sup> ..... **Gratuit**

(1) Carte uniquement commercialisée pour les clientèles : Services Bancaires de Base, OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et majeurs protégés.

(2) Cette carte est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans


(3) Sous réserve d'acceptation du crédit renouvelable par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte permettant de payer soit au comptant comme une carte de paiement classique, soit à crédit par l'utilisation du crédit renouvelable associé. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(4) Izcarte est un produit de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(5) Voir détail zone EEE page 40.

## RETRAIT D'ESPÈCES


### Retrait d'espèces en euros

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne..... **Gratuit**
- Retrait d'espèces  (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Cartes à l'unité	Visa Infinite, Visa Platinum ou Visa Platinum Izicarte <sup>(1)</sup>	Visa Premier ou Visa Premier Izicarte <sup>(1)</sup>	Visa Classic ou Visa Classic Izicarte <sup>(1)</sup>	Visa Classic à Contrôle de solde quasi-systématique ou systématique
Jusqu'à 3 retraits dans le mois	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
À partir du 4 <sup>ème</sup> retrait dans le mois	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>1,00 €/retrait</b>	<b>1,00 €/retrait</b>
À partir du 6 <sup>ème</sup> retrait dans le mois	<b>1,00 €/retrait</b>	<b>1,00 €/retrait</b>		

- Retraits SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne)..... **Gratuit**
- Service retraits déplacés illimités ..... **1,30 €/mois**  
Retraits illimités en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale. **soit 15,60 €/an**


### LES AUTRES SERVICES CARTE

- Service e-Carte bleue  -50 % (paiement sécurisé sur internet)..... **1,00 €/mois**  
**soit 12,00 €/an**
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne ..... **Gratuit**
- Réédition/réactivation du code confidentiel de la carte en agence ..... **10,00 €**
- Refabrication de la carte avant échéance (suite à détérioration, ..... **15,20 €**  
perte, vol/usage frauduleux, modification d'état civil, puce bloquée)
- Modification temporaire du plafond de retraits et de paiements de la carte en agence<sup>(2)</sup>..... **13,50 €**
- Frais d'envoi de carte en recommandé..... **9,55 €**
- Frais d'envoi en express de carte et/ou de code confidentiel ..... **50,00 €**
- Carte virtuelle temporaire ..... **Sous réserve de commercialisation**

(1) Izicarte est un produit de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.



(2) Mise en place d'un plafond exceptionnel pour les paiements en France et à l'étranger et uniquement à l'étranger pour les retraits distributeurs.

## > VIREMENTS<sup>(1)</sup>



- Réception d'un virement SEPA  occasionnel ou permanent ..... **Gratuit**

### ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA

#### Frais par virement vers un compte Caisse d'Épargne

	Au guichet de l'agence	Via l'espace client (internet ou application mobile)
Virement occasionnel 	Gratuit	Gratuit
Virement permanent 	Gratuit	Gratuit
Virement instantané occasionnel jusqu'à 1 500 €	1,00 €/opération	1,00 €/opération
Virement instantané occasionnel au-delà de 1 500 € et jusqu'à 15 000 €	3,00 €/opération	3,00 €/opération

#### Frais par virement vers un autre établissement bancaire

	Au guichet de l'agence	Via l'espace client (internet ou application mobile)
Virement occasionnel 	4,50 €/opération	Gratuit
Virement permanent 	1,35 €/opération	Gratuit
Virement instantané occasionnel jusqu'à 1 500 €	Prix d'un virement occasionnel + 1,00 €/opération	1,00 €/opération
Virement instantané occasionnel au-delà de 1 500 € et jusqu'à 15 000 €	Prix d'un virement occasionnel + 3,00 €/opération	3,00 €/opération

#### Autres opérations

- Service Paylib entre amis ..... **Gratuit**  
Service permettant d'effectuer des virements SEPA occasionnels avec le numéro de téléphone mobile du bénéficiaire dans la limite de 300 € par jour
- Transfert de fonds réalisé le jour même si la demande ..... **12,70 €/opération**  
est effectuée en agence uniquement du mardi au vendredi avant 15h30
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort ..... **20,00 €**
- Demande de retour de fonds sur liste de virements unitaires « papier » émis à tort ..... **20,00 €**

(1) Virements en euros réalisés dans la zone EEE (voir détail zone EEE page 40). Pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE, se reporter à la rubrique « Opérations internationales », page 38.

## > PRÉLÈVEMENTS SEPA ET TITRES INTERBANCAIRES DE PAIEMENT (TIP SEPA)

### TITRES INTERBANCAIRES DE PAIEMENT

- Paiement de titres interbancaires de paiement ..... **Gratuit**

### PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ..... **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ..... **Gratuit**
- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvement ..... **Gratuit**
- Frais de révocation d'un mandat de prélèvement SEPA ..... **Gratuit**
- Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire ..... **Gratuit**  
(créanciers non autorisés)

### OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENTS EN AGENCE UNIQUEMENT

- Contestation d'une ou plusieurs échéances de prélèvement ..... **Gratuit**
- Résiliation (opposition permanente) ..... **Gratuit**



### ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.



### RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

## ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement ..... **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat ..... **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement ..... **Gratuit**
- Émission d'un prélèvement SEPA ..... **Gratuit**
- Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis ..... **Gratuit**
- Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis ..... **Gratuit**
- Paiement d'un TIPSEPA ..... **Gratuit**

## > CHÈQUES

- Mise à disposition de chéquier à l'agence ..... **Gratuit**
- Remise de chèque(s) ..... **Gratuit**
- Remise de chèque(s) compensable en France : date de valeur = J + 1 ouvré<sup>(1)</sup> (J : date de comptabilisation).  
Soumis à délai d'encaissement ou d'indisponibilité (voir conditions générales de la convention de compte de dépôt)
- Remise de chèque(s) sur compte d'épargne. Soumis à délai d'encaissement ou d'indisponibilité  
(voir conditions générales des comptes d'épargne)
- Frais d'émission d'un chèque de banque  sur Compte de dépôt ou Livret ..... **13,20 €/opération**
- Frais d'émission d'un chèque de banque  sur Livret A ..... **Gratuit**
- Paiement d'un chèque ..... **Gratuit**

(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

- Renouvellement automatique de chéquier.....**Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier à domicile
  - Envoi par lettre recommandée .....**9,20 €/opération**
  - Envoi par courrier simple .....**Gratuit**
  - Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier.....**8,30 €/opération**  
dans les 2 mois





### La date de valeur

La date de référence qui sert au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

### Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement (réserve d'encaissement), conformément aux conditions générales de la convention de compte de dépôt. La provision est alors indisponible.

## OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition sur chèque(s)  par l'émetteur .....**18,00 €/opération**
- Frais d'opposition sur chéquier(s)  par l'émetteur .....**27,50 €/opération**

## > AUTRES SERVICES

- Service opérations courantes illimitées .....**2,85 €/mois soit 34,20 €/an**  
Chèques de banque, émission de virements et prélèvements SEPA sur tous canaux, recherche simple de documents<sup>(1)</sup>, réédition de code secret de carte etc...
- Service Franchise d'agios.....**1,65 €/mois soit 19,80 €/an**
- Service opposition<sup>(2)</sup>.....**22,00 €/an**



## > OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

- Carte Visa Electron SENSEA.....**42,00 €/an**
- Carte de retrait nationale.....**23,70 €/an**
- Carte Equilibra Interbancaire de Paiement et Internationale avec code .....**24,75 €/an**
- Carte de retrait Tribu Cirrus réservée aux moins de 18 ans :
  - Carte moins de 16 ans .....**14,00 €/an**
  - Carte 16-18 ans .....**18,35 €/an**
- Carte Teoz (carte associée à un crédit renouvelable) .....**18,00 €/an**
- Choix du visuel – visuel personnelle et visuel de collection permanente (arrêt du service en juin 2021)
  - Visa Electron Sensea .....**1,00 €/mois soit 12,00 €/an**

(1) Historique(s) d'opération(s) d'un compte de dépôt ou d'un produit d'épargne disponible en agence uniquement.

(2) Service Opposition est un contrat de BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions Générales ou la notice d'information.

# OFFRES GROUPEES DE SERVICES



## > LES FORMULES : INITIAL, CONFORT, OPTIMAL

Ces offres sont composées des services suivants :



### A SAVOIR

La Formule Famille, une cotisation mensuelle unique et avantageuse pour tous les comptes de la famille. Chaque membre possède son propre compte et sa propre carte bancaire<sup>(7)</sup>.

## FORMULE INITIAL (COTISATION MENSUELLE)

### Cartes bancaires disponibles<sup>(1)</sup>






**Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique<sup>(2)</sup>**



**Visa Classic<sup>(3)</sup> ou Visa Classic IZICARTE<sup>(4)</sup>  
Débit Immédiat ou Débit Différé**

Autres services inclus dans l'offre

- Abonnement à des services de banque à distance  (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, etc.) : Direct Ecureuil
- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS  : AlertEcureuil
- Un chéquier<sup>(5)</sup>
- Les services Eparfix ou Eparplus
- L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne
- La tenue de compte 
- Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Épargne et 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques des autres banques (hors réseau Caisse d'Épargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé)
- Autorisation de découvert<sup>(6)</sup>

Formule Famille <sup>(7)</sup>	<b>12,50 €/mois</b>
Formule Individuelle <sup>(8)</sup>	<b>6,30 €/mois</b>
Formule Individuelle Jeunes jusqu'à 28 ans	<b>50 % de réduction</b>
Formule Individuelle Jeunes Mineurs (12/17 ans)	<b>1,00 €/mois</b>
Offre individuelle Particulier détenant un compte professionnel en CEAPC <sup>(9)</sup>	<b>50 % de réduction</b>

(1) Parmi les cartes disponibles : si formule individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

(3) Les cartes Visa Classic ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) IZICARTE est un produit de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(5) À l'exception des clients mineurs.

(6) Clients majeurs uniquement et après étude de votre dossier par la Banque et sous réserve de son acceptation.




(7) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée à leur âge.

(8) Si fourniture d'une 2<sup>e</sup> carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.




(9) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, dirigeants d'entreprise, âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un compte courant, destiné à leur activité professionnelle.

## FORMULE CONFORT (COTISATION MENSUELLE)

Cartes bancaires disponibles<sup>(1)</sup>

 <b>Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique<sup>(2)</sup></b>	 <b>Visa Classic<sup>(3)</sup> ou Visa Classic IZICARTE<sup>(4)</sup> Débit Immédiat ou Débit Différé</b>	 <b>Visa Premier<sup>(3)</sup> ou Visa Premier IZICARTE<sup>(4)</sup> Débit Immédiat ou Débit Différé</b>
---	---	---

Autres services inclus dans l'offre

- Abonnement à des services de banque à distance  (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, etc.) : Direct Ecureuil
- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS  : AlertEcureuil
- Un chéquier<sup>(5)</sup>
- Les services Eparfix ou Eparplus
- L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne
- La tenue de compte 
- Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé)
- Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 500 € de découvert autorisé<sup>(6)</sup>
- Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/ vol d'espèces, perte et vol des papiers officiels et vol des clés)<sup>(7)</sup>

Formule Famille <sup>(8)</sup>	<b>14,90 €/mois</b>	<b>20,10 €/mois</b>
Formule Individuelle <sup>(9)</sup>	<b>9,60 €/mois</b>	<b>14,90 €/mois</b>
Formule Individuelle Jeunes jusqu'à 28 ans	<b>50 % de réduction</b>	
Formule Individuelle Jeunes Mineurs (12/17 ans)	<b>50 % de réduction</b>	
Offre individuelle Particulier détenant un compte professionnel <sup>(10)</sup> en CEAPC	<b>50 % de réduction</b>	

(1) Parmi les cartes disponibles : si formule individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum 2 cartes Visa Premier, en cas de 3ème ou 4ème carte Visa Premier, facturation mensuelle à 30% du prix unitaire de la carte. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La carte Visa Classic à contrôle de solde à autorisation quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

(3) Les cartes Visa Classic et Visa Premier ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) IZICARTE est un produit de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(5) À l'exception des clients mineurs.

(6) Clients majeurs uniquement et après étude de votre dossier par la Banque et sous réserve de son acceptation.

(7) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances IARD, Société Anonyme au capital de 61 996 212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 7, promenade Germaine Sablon - 75013 Paris. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.




(8) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée à leur âge

(9) Si fourniture d'une 2<sup>e</sup> carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.


(10) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, dirigeants d'entreprise, âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un compte courant, destiné à leur activité professionnelle.

## FORMULE OPTIMAL (COTISATION MENSUELLE)

Cartes bancaires disponibles<sup>(1)</sup>

 <b>Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique<sup>(2)</sup></b>	 <b>Visa Classic ou Visa Classic IZICARTE<sup>(4)</sup> Débit immédiat ou Débit différé</b>	 <b>Visa Premier ou Visa Premier IZICARTE<sup>(4)</sup> Débit immédiat ou Débit différé</b>	 <b>Visa Platinum<sup>(9)</sup> ou Visa Platinum IZICARTE<sup>(4)</sup> Débit Différé</b>	 <b>Visa Infinite<sup>(3)</sup> Débit différé</b>
---	---	---	---	--

Autres services inclus dans l'offre

- Abonnement à des services de banque à distance  (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, etc.) : Direct Ecureuil
- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS  : AlertEcureuil
- Un chéquier<sup>(5)</sup>
- Les services Eparfix ou Eparplus
- L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne
- La tenue de compte 
- Le service Option Internationale - Formule 3 Séjour +
- Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 1 000 € de découvert autorisé<sup>(6)</sup>
- Des virements SEPA instantanés (Instant Payment), sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé
- Accès à un conseiller par téléphone sur des horaires étendus
- Assurance sur compte (protection en cas de perte/vol des moyens de paiements/vol des espèces, perte et vol des papiers officiels et vol des clés)<sup>(7)</sup>

Formule Famille <sup>(8)</sup>	<b>28,60 €/mois</b>	<b>36,00 €/mois</b>	<b>46,60 €/mois</b>
Formule Individuelle <sup>(9)</sup>	<b>21,30 €/mois</b>	<b>26,50 €/mois</b>	<b>37,80 €/mois</b>
Formule Individuelle Jeunes jusqu'à 28 ans	<b>50 % de réduction</b>		
Formule Individuelle Jeunes Mineurs (12/17 ans)	<b>50 % de réduction</b>		
Offre individuelle Particulier détenant un compte professionnel en CEAPC <sup>(10)</sup>	<b>50 % de réduction</b>		

(1) Parmi les cartes disponibles : si formule individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum, 2 cartes Visa Infinite ou 2 cartes Visa Platinum ou 2 cartes Visa Premier En cas de 3ème ou 4ème carte Visa Premier, carte Platinum ou carte Infinite, facturation mensuelle à 30% du prix unitaire de la carte. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

(3) Cartes bancaires non commercialisées auprès des mineurs.

(4) IZicarte est un produit de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(5) À l'exception des clients mineurs.

(6) Clients majeurs uniquement et après étude de votre dossier par la Banque et sous réserve de son acceptation.

(7) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances IARD, Société Anonyme au capital de 61 996 212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 7, promenade Germaine Sablon - 75013 Paris. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

(8) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.

(9) Si fourniture d'une 2<sup>e</sup> carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.





(10) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, dirigeants d'entreprise, âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un compte courant, destiné à leur activité professionnelle.



## > ENJOY

La réalisation des opérations sensibles à distance décrites ci-dessous, nécessite un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller. Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par vous-même.




L'offre ENJOY est une offre groupée de services réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel. L'offre ENJOY comprend les produits et services suivants :

Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique	
La tenue de compte 	
La fourniture d'une carte de débit  (Carte de paiement internationale à débit immédiat) et à autorisation quasi-systématique : Carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique <sup>(1)</sup>	
Un chéquier (sur demande)	
L'abonnement à des services de banque à distance  (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet et Mobile	
Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)	
Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne, 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement international)	
L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass	
L'abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS  : AlertEcureuil formule individuelle	
Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne)	
Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur Internet	
Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic :	
<ul style="list-style-type: none"><li>• L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne,</li><li>• La réédition/réactivation du code confidentiel,</li><li>• Les frais d'opposition (blocage) de la carte,</li><li>• La re-fabrication de la carte avant échéance,</li><li>• Les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte).</li></ul>	
	<b>2,00 €/mois soit 24,00 €/an</b>

(1) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

## > OFFRES SATELLIS



### SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services<sup>(1)</sup> réservée aux personnes protégées (majeures et mineures de plus de 12 ans) comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte  et un relevé de compte, une cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements  (Assurance Moyens de paiement<sup>(2)</sup>), le Service Opposition<sup>(2)</sup>, Satellis Assurance<sup>(2)</sup>, un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou la fourniture d'une carte de débit  (Carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique).

#### Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie

Carte Equilibra interbancaire sans code ou carte Nomea	3,50 €/mois soit 42,00 €/an
Carte Visa Classic à contrôle de solde systématique	4,15 €/mois soit 49,80 €/an

## > OFFRE COLOC'






L'offre Coloc' est composée<sup>(3)</sup> d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte  et un relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance  (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.).

#### Cotisation à une offre groupée de services

Sans carte de paiement	Gratuit
Carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique	1,00 €/mois soit 12,00 €/an
Carte Visa Electron Sensea (cette carte est retirée de la commercialisation)	1,00 €/mois soit 12,00 €/an

## > OCF (OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière, en application de l'article R.312-4-3 du Code monétaire et financier, comprenant :

- La tenue de compte , la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt
- La fourniture d'une carte de débit  (carte de paiement à autorisation systématique<sup>(4)</sup>).
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte
- Quatre virements mensuels SEPA<sup>(5)</sup>, dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité
- Deux chèques de banque  par mois
- L'abonnement à des services de banque à distance  (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile etc...)
- L'abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS  : AlertEcoreuil
- La fourniture de Relevés d'Identité Bancaire
- Le Plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R.312-4-2 du code monétaire et financier
- Un changement d'adresse une fois par an

1,00 €/mois  
soit  
12,00 €/an

(1) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

(2) Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition et Satellis Assurance sont des contrats de BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions Générales ou la notice d'information.

(3) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

(4) En cas de compte joint, seule une autre carte de paiement à autorisation systématique peut être fournie au cotitulaire : 50% du prix unitaire de la carte facturée en supplément.

(5) Hors virement SEPA instantané.

- Plafonnement des frais liés aux incidents de paiements et irrégularités ..... **16,50 €/mois** de fonctionnement de compte<sup>(1)</sup>
- Plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à ..... **4,00 €/opération** l'article R.312-4-2 du code monétaire et financier **dans la limite du plafonnement mensuel spécifique de l'OCF à 16,50€/mois<sup>(2)</sup>**
- Réduction de 50% sur les frais de rejet de prélèvement, de virement ou de TIP SEPA pour défaut de provision<sup>(3)</sup> :
  - Si montant de l'opération inférieur à 20,00 € ..... **Montant de l'opération plafonné à 6,00€<sup>(4)</sup>**
  - Si montant de l'opération supérieur ou égal à 20,00 € ..... **6,00 €/rejet<sup>(4)</sup>**

**Frais dans la limite d'un plafond de 16,50 €/mois<sup>(5)</sup>**

## ➤ FREELANCE - MICRO-ENTREPRENEUR

### COTISATION DANS LE CADRE DE LA FORMULE FREELANCE - MICRO-ENTREPRENEUR



#### À SAVOIR

Conçue pour les auto-entrepreneurs en statut de micro-entreprise, et souscriptible via une demande d'ouverture de compte en ligne, elle vous permet d'accéder aux services essentiels pour la gestion quotidienne de votre compte courant professionnel : gestion à distance de vos comptes (internet, mobile), Carte Visa Business<sup>(6)</sup>, exonération des frais de tenue de compte et de la commission de mouvement, chéquier<sup>(7)</sup>, virements<sup>(8)</sup>, relevés de compte mensuels digitalisés, accès à un conseiller dédié.

Avec une carte	Formule Initial Carte Visa Business à contrôle de solde systématique	Formule Confort Carte Visa Business	Formule Confort Carte Visa Gold Business
Débit immédiat	9,90 €	13,90 €	19,90 €
Débit différé	-		

(1) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition.

(2) Plafond lié aux frais d'incident de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte.

(3) Frais applicables aux prélèvements SEPA, TIP SEPA et téléversements et aux prélèvements liés à une échéance de prêt.

(4) Ce montant ne prend pas en compte la commission intervention facturée séparément.

(5) Plafond lié aux frais d'incident de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte.

(6) Type de carte Visa Business à contrôle de solde systématique, Visa Business ou Visa Gold Business selon la formule choisie.






(7) Service gratuit à l'unité.

(8) Service gratuit à l'unité via votre service de banque à distance.







## ➤ OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION SERVICES ESSENTIELS DU BOUQUET LIBERTÉ

Cotisation mensuelle avec la fourniture d'une carte bancaire au choix :

	BOUQUET LIBERTÉ INDIVIDUEL				BOUQUET LIBERTÉ JOINT
	12-17 ans	18 -21 ans	22-25 ans	À partir de 26 ans (Tarif standard)	Cotisation mensuelle d'une carte supplémentaire <sup>(1)</sup>
 <b>Visa Electron Sensea</b>	1,00 €/mois	2,10 €/mois	4,60 €/mois	9,80 €/mois	1,65 €/mois
 <b>Visa Classic ou Visa Classic IZICarte<sup>(2)</sup> à débit immédiat ou débit différé</b>	Non éligible	2,10 €/mois	4,60 €/mois	9,80 €/mois	1,65 €/mois
 <b>Visa Premier ou Visa Premier IZICarte<sup>(2)</sup> à débit immédiat ou débit différé</b>		3,85 €/mois	7,70 €/mois	16,10 €/mois	6,25 €/mois
 <b>Visa Platinum ou Visa Platinum IZICarte<sup>(2)</sup> à débit différé</b>		5,60 €/mois	11,30 €/mois	24,00 €/mois	8,30 €/mois
 <b>Visa Infinite</b>		8,30 €/mois	17,40 €/mois	34,90 €/mois	13,50 €/mois

### Des services inclus dans le socle :

- Un compte de dépôt (simple ou joint) incluant le relevé de compte numérique (ou papier),
- La cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement  (Assurance sur Compte formule Individuelle ou formule Famille<sup>(3)(4)(5)</sup>),
- Une autorisation de découvert<sup>(6)</sup>,
- Un abonnement à des services de banque à distance  (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile etc.),
- Un service d'épargne automatique,
- L'exonération de la tenue de compte ,
- Un chéquier<sup>(6)</sup>,
- La fourniture d'une carte de débit  (carte de paiement internationale à débit immédiat, différé ou à autorisation systématique),
- Un forfait de retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Épargne selon la carte détenue.

(1) La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(2) IZICarte est un produit de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(3) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

(4) Pour les offres Bouquet Liberté souscrites avec une Assurance sur Compte en formule Famille, une facturation complémentaire de 19,20 €/an soit 1,60 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(5) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(6) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Service non commercialisé auprès des mineurs.

## DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES À TARIF PRÉFÉRENTIEL DANS LE CADRE DU BOUQUET LIBERTÉ <sup>(1)</sup>

En fonction du nombre de services souscrits, vous bénéficiez d'une remise par rapport au service souscrit à l'unité.

	Tarif mensuel à l'unité	Remises progressives selon le nombre de service détenu			Tarifs spécifiques Jeunes		
		1 service	2 services	3 services et +	12-17 ans	18-25 ans	
<b>Service retraits déplacés à l'international.</b> <i>Offre réservée aux jeunes de 12-25 ans. Ce service n'est plus commercialisé depuis le 12/06/2017.</i>	1,15 €	-5%	-10%	-15%	Gratuit	Commercialisé au tarif mensuel à l'unité	
<b>Option Internationale</b>	<b>Formule 1 : Voyage</b>	4,05 €	-5%	-10%	-15%	-50% <sup>(2)</sup>	-50% <sup>(2)</sup>
	<b>Formule 2 : Séjour</b>	16,30 €	-5%	-10%	-15%	-50% <sup>(2)</sup>	-50% <sup>(2)</sup>
<b>Service retraits déplacés illimités</b>	1,30 €	-5%	-10%	-15%	Gratuit	Commercialisé au tarif mensuel à l'unité	
<b>E-carte Bleue</b>	1,00 €	-5%	-10%	-15%	Non commercialisé		
<b>Service opérations courantes</b>	2,85 €	-5%	-10%	-15%			
<b>AlertEureuil</b>	<b>Individuel</b>	2,10 €	-5%	-10%	-15%	Gratuit	Gratuit
	<b>Famille<sup>(3)</sup></b>	4,00 €	-5%	-10%	-15%		
<b>Franchise d'agios<sup>(4)</sup></b>	1,65 €	-5%	-10%	-15%	Non commercialisé	Commercialisé au tarif mensuel à l'unité	
<b>Coffre-fort numérique</b>	1,35 €	-5%	-10%	-15%		Gratuit	

- (1) Les avantages liés à la souscription du Bouquet Liberté : les produits souscrits à l'unité ayant une périodicité spécifique sont mensualisés et intégrés dans la cotisation Bouquet Liberté excepté les produits d'assurance. Pour les produits d'assurance, il y aura une facturation mensualisée plein tarif immédiatement suivie d'une remise de 5%, 10% ou 15% selon le nombre de produits / services complémentaires souscrits au titre du Bouquet Liberté. La remise sera ajustée aussitôt en cours de vie du Bouquet Liberté en cas de modification du nombre de services complémentaires. Les prix à l'unité des services complémentaires sont détaillés page 21 dans la première colonne du tableau.
- (2) La remise jeune ne se cumule pas avec les remises liées au nombre de services complémentaires souscrits dans le cadre de l'offre groupée de services Bouquet Liberté.
- (3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e) ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement l'un à l'autre.
- (4) Montant maximum de la franchise d'agios par trimestre : 10,00 €. En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus

SERVICES ASSURANCES		Tarif annuel dont frais de gestion	Remises progressives selon le nombre de service détenu			Tarifs spécifiques Jeunes	
			1 service	2 services	3 services et +	12-17 ans	18-25 ans
	<b>Protection Juridique<sup>(1)(2)(3)</sup></b>	Nous consulter	-5%	-10%	-15%	Non commercialisé	Commercialisé au tarif mensuel
	<b>Sécur'Média Individuelle Formule 1<sup>(1)(2)(3)</sup></b>	42,55 €	-5%	-10%	-15%		
	<b>Sécur'Média Individuelle Formule 2<sup>(1)(2)(3)</sup></b>	84,55 €	-5%	-10%	-15%		
	<b>Sécur'Média Famille Formule 1<sup>(1)(2)(3)(4)</sup></b>	61,55 €	-5%	-10%	-15%		
	<b>Sécur'Média Famille Formule 2<sup>(1)(2)(3)(4)</sup></b>	115,55 €	-5%	-10%	-15%		
	<b>Assurance sur Épargne<sup>(1)(2)(3)</sup></b>	27,00 €	-5%	-10%	-15%		

- (1) Protection Juridique, Sécur' Média, et Assurance sur Épargne sont des contrats de BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions Générales ou la notice d'information.
- (2) Les remises possibles associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurance.
- (3) Tarif en vigueur au 20/10/2022 (frais de gestion inclus). Les frais de gestion sont de 1,00 €.
- (4) Cette offre est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e) ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants de moins de 25 ans ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement l'un à l'autre.







## > SOLUTION 16/17, FUTEO 18-25 ANS ET SATELLIS JEUNE 16-17

Cotisation à l'offre groupée de services..... **1€/mois soit 12€/an**

## > FORFAIT LIAISON

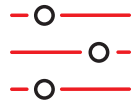
- Une carte Nomade + relevés mensuels..... **20,30 €/an**
- Une carte Nomade + relevés trimestriels..... **14,10 €/an**

## > SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL Jeunes (< 26 ans) -50 %

Cotisation mensuelle avec fourniture d'une carte au choix	SATELLIS INTEGRAL	SATELLIS ESSENTIEL +	SATELLIS ESSENTIEL
 <b>Visa Infinite</b>	<b>36,10 €/mois</b>	-	-
 <b>Visa Premier ou Visa Premier Izicarte<sup>(1)</sup> à débit immédiat ou débit différé</b>	<b>19,80 €/mois</b>	-	-
 <b>Visa Classic ou Visa Classic Izicarte<sup>(1)</sup> à débit immédiat ou débit différé</b>	-	<b>11,40 €/mois</b>	<b>10,60 €/mois</b>
 <b>Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique</b>	-	<b>11,40 €/mois</b>	<b>10,60 €/mois</b>

(1) Izicarte est un produit de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



## > COMMISSION D'INTERVENTION

- Commission d'intervention..... **8,00 €/opération**  
dans la limite d'un plafond de 80,00 €/mois



### Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

- Pour les détenteurs de l'OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) :
  - Par opération..... **4,00 €**
  - Dans la limite d'un plafond mensuel de..... **16,50 €**
- inclus dans le plafonnement spécifique aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte**
- Pour les bénéficiaires des Services Bancaires de Base :
  - Par opération..... **4,00 €**
  - Dans la limite d'un plafond mensuel de..... **20,00 €**

## > OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie administrative à tiers détenteur<sup>(1)</sup> ..... **10 % du montant dû au Trésor Public**  
**Maximum 100 €/acte**
- Frais par Saisies-attribution /Conservatoires/de Valeurs mobilières..... **126,00 €/acte**
- Frais de lettre(s) d'information pour compte débiteur non autorisé (envoi simple)..... **11,50 €/opération**
- Frais de lettre(s) de relance pour compte débiteur non autorisé..... **11,50 €/opération**
- Frais de paiement direct des pensions alimentaires..... **80,00 €/opération**



### À SAVOIR

La lettre d'information pour compte débiteur non autorisé est adressé au(x) titulaire(s) d'un compte qui présente une situation débitrice irrégulière pour au moins l'une des raisons suivantes :

- le client ne dispose d'aucune autorisation de découvert,
- son autorisation de découvert est utilisée pendant plus de 30 jours consécutifs,
- le montant du solde débiteur dépasse l'autorisation de découvert accordée.

Le constat d'une telle situation déclenche, par titulaire, un courrier d'information de la situation débitrice irrégulière de son compte en lui demandant de la régulariser. Si le compte n'est pas redevenu créditeur, ou si le solde débiteur n'est pas revenu dans la limite autorisée, un second courrier d'information pourra lui être adressé dans un délai minimum d'au moins 12 jours suivant le premier envoi. Il peut y avoir plusieurs situations débitrices irrégulières dans un même mois donnant lieu, pour chacune, à l'envoi de ces courriers.

## > INCIDENTS DE PAIEMENT

### INCIDENTS LIÉS AUX CHÈQUES

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision<sup>(2)</sup> ..... **12,10 €/lettre**

#### Rejet de chèque

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
  - Chèque inférieur ou égal à 50,00 €..... **22,00 €/rejet\***
  - Chèque supérieur à 50,00 €..... **42,00 €/rejet\***

**Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €**

\*Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément

(1) Ces frais ne sont pas soumis à la TVA.

(2) En cas de paiement du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans le forfait de frais de rejet.



## Rejet de chèque

Le forfait de frais de rejet d'un chèque comprend : les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non-paiement, le blocage de la provision pour régularisation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques (mise en interdiction bancaire par un autre établissement) ..... **29,80 €/opération**
- Frais pour chèque émis en période d'interdiction bancaire ..... **20,20 €/opération**

## INCIDENTS LIÉS AUX PRÉLÈVEMENTS ET VIREMENTS

- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision<sup>(1)</sup> ..... **Gratuit**

### Rejet de prélèvement

- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>(2)</sup>
  - Prélèvement inférieur ou égal à 20,00 € ..... **Montant de l'opération**
  - Prélèvement supérieur à 20,00 € ..... **12,00 €/rejet<sup>(2)</sup>**

**Frais dans la limite d'un plafond mensuel de 10 opérations**
- Réduction de 50% sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, TIP SEPA et télé règlement pour les clients détenteurs de l'OCF :
  - Si montant de l'opération inférieur à 20,00 € ..... **Montant de l'opération plafonné à 6,00 €**
  - Si montant de l'opération supérieur ou égal à 20,00 € ..... **6,00 €/rejet<sup>(3)</sup>**

**Frais dans la limite d'un plafond 16,50 €/mois<sup>(2)</sup>**



## Rejet de prélèvement

Les frais de rejet de prélèvement incluent les frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision, les frais de lettre d'information sur le refus d'exécution d'opérations de paiement et tous les autres frais perçus par la banque à l'exception de la commission d'intervention qui est prélevée séparément. Les frais de rejet ainsi que la commission d'intervention liée à cet incident ne sont pas facturés si la banque est en mesure d'identifier qu'il s'agit d'une représentation d'un prélèvement déjà rejeté pour défaut de provision. A défaut, ces frais (incluant frais de rejet et commission d'intervention) seront remboursés par la banque sur demande du client apportant la preuve de cette représentation par tout moyen.

### Rejet de virement

- Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision ..... **Gratuit**
- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ..... **Gratuit**

## INCIDENTS LIÉS AUX CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, ..... **Gratuit**  
vol ou usage frauduleux ou par la banque pour usage abusif
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à un incident ..... **17,20 €/opération**  
de paiement par carte<sup>(4)</sup>
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait ..... **37,40 €/opération**  
de carte bancaire

## > PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES

- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de ..... **Plafonnement à 16,50 €/mois**  
fonctionnement du compte<sup>(5)</sup> pour les clients détenteurs de l'OCF
- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de ..... **Plafonnement à 25,00 €/mois**  
fonctionnement du compte<sup>(5)</sup> pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF au titre des articles L. 312-1-3 et R. 312-4-3 du code monétaire et financier

(1) En cas de paiement du prélèvement, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet du prélèvement, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans le forfait de frais de rejet.

(2) Frais inclus dans le plafonnement spécifique lié aux frais d'incident de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte.

(3) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

(4) Sans inscription à la Banque de France.

(5) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.



# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS




UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.  
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

## > DÉCOUVERTS ET AUTORISATIONS DE DÉCOUVERT



- Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs  ..... **4,00 €/trimestre  
soit 16,00 €/an**



### À SAVOIR

Non compris dans le TAEG , le minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs s'applique pour tous les découverts (autorisés ou non autorisés) si le solde moyen débiteur du compte est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service Franchise d'agios ou le service Exonération des intérêts débiteurs a été souscrit.

## AUTORISATION DE DÉCOUVERT<sup>(1)(2)</sup>

- Autorisation de découvert permanente
  - Intérêts débiteurs  au taux de ..... **Personnalisé\***
  - Frais de mise en place et de gestion annuels<sup>(3)</sup>  **Jeunes (< 26 ans) -50 %** ..... **15,00 €/an**
- \* *14,50% maximum dans la limite du taux d'usure en vigueur (disponible en agence). Exemple : pour un découvert de 1 000 € et une utilisation du découvert à hauteur de 200 € pendant 3 jours, au taux débiteur de 13,96%, (taux en vigueur du 1<sup>er</sup> octobre 2022), le montant des intérêts débiteurs est de 0,23 €. Le TAEG<sup>(4)</sup> réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.*
- Autorisation de découvert ponctuelle (découvert inférieur à 3 mois) :
  - Intérêts débiteurs au taux de ..... **Personnalisé**
  - Frais de gestion<sup>(3)</sup>
    - Découvert inférieur ou égal à 2 000 € ..... **Gratuit**
    - Découvert supérieur à 2 000 € ..... **15,00 €**

## DÉCOUVERT<sup>(1)</sup>

- Découvert non autorisé<sup>(2)</sup>
  - Intérêts débiteurs  au taux de ..... **Seuil de l'usure**

## Autres services

- Service franchise d'agios ..... **1,65 €/mois  
soit 19,80 €/an**  
(service permettant de bénéficier d'une exonération des agios   
à concurrence du montant de la franchise défini dans les Conditions  
Particulières spécifiques à ce service)

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne.

(2) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence. Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre deux périodes

(3) Hors offres groupées de services

(4) TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif annuel calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si la durée est déterminée.

- Exonération des intérêts débiteurs (service permettant de bénéficier d'une exonération des intérêts débiteurs dans le cadre de l'autorisation de découvert n'excédant pas un montant défini)
  - Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une..... **3,50 €/mois**  
utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 500,00 €
  - Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une..... **6,60 €/mois**  
utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 1 000,00 €

## > CRÉDITS À LA CONSOMMATION<sup>(1)</sup>

### CRÉDIT RENOUELABLE

- Izicarte<sup>(2)</sup>

Le crédit renouvelable Izicarte<sup>(2)</sup> est un produit de BPCE Financement qui en fixe les conditions tarifaires.



#### À SAVOIR

Le crédit renouvelable peut être souscrit indépendamment de la carte bancaire.

### PRÊT PERSONNEL

- Taux débiteur..... **Nous consulter**
- Frais de dossier (en % du montant emprunté) ..... **1 %/prêt**
  - Minimum..... **70,00 €**
  - Maximum..... **500,00 €**
- Crédit Étudiant, Crédit Apprentis, Crédit Permis à 1,00 € par jour
  - Frais de dossier ..... **Nous consulter**
- Frais de modifications d'échéances (sous réserve de clause au contrat) :
  - Report d'échéance..... **4% du montant reporté**  
**dans la limite de 2 reports maximum /an**
  - Modification de date d'échéance pour les prêts à la consommation ..... **Gratuit**

### AUTRES SERVICES

- Caution locative.....
  - Frais d'acte ..... **1 % maximum du montant de la caution**  
**Minimum 70,00 €**
  - Commission annuelle du risque par an ..... **2 % maximum du montant de la caution**
- Location avec Option d'Achat ..... **Nous consulter**
- Location Longue Durée<sup>(3)</sup> ..... **Nous consulter**

## > CRÉDITS IMMOBILIERS<sup>(4)</sup>

### PRÊTS IMMOBILIERS

- Taux débiteur..... **Nous consulter**
- Frais de dossier (en % du montant emprunté)..... **1 %**
  - Pour les dossiers <= 300 000€  
Minimum..... **750,00 €**

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur et après expiration du délai légal de rétractation.  
 (2) Izicarte est un produit de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.  
 (3) Produit de BPCE LEASE, Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 354 096 074 euros - Etablissement de crédit - 379 155 369 RCS Paris TVA : FR 81 379 155 369 - Intermédiaire en assurances inscrit à l'Orias n° 07 029 339 www.orias.fr Siège social : 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris  
 (4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L. 313-1 et suivants du Code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

• Renégociation de prêt immobilier (réaménagement)	
- Sur capital restant dû .....	<b>1 %</b>
- Minimum.....	<b>1500,00 €</b>
• Frais d'avenant (hors substitution/résiliation assurance emprunteur) .....	<b>300,00 €</b>
• Frais de dossier (modification sans établissement avenant)	
- Report d'échéance (gamme PRIMO hors PC et PAS) .....	<b>100,00€</b>
- Passage à taux fixe pour un taux révisable .....	<b>135,00€</b>
- Changement de compte de prélèvement en externe .....	<b>150,00€/opération</b>
- Autre(s) demande(s) .....	<b>Nous consulter</b>
• Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	
- Frais de dossier (en % du montant emprunté) .....	<b>1%</b>
- Minimum .....	<b>250,00 €</b>
- Maximum.....	<b>500,00 €</b>
• Prêt à taux zéro, ECOPTZ, Prêt Épargne Logement	
- Frais de dossier .....	<b>Gratuit</b>

## > GARANTIES<sup>(1)</sup>

### FRAIS DE GARANTIES

• Frais de prise de garantie	
- Caution Compagnie Européenne de Garanties et Cautions – CEGC (SACCEF) .....	<b>Nous consulter</b>
- Nantissement de compte ou de créance interne .....	<b>150 €/acte</b>
- Nantissement de compte ou de créance externe .....	<b>150 €/acte</b>
- Nantissement de part de société .....	<b>350,00 €/acte</b>
• Frais de levée de garantie	
- Mainlevée hypothécaire .....	<b>150,00 €/acte</b>
- Mainlevée autres garanties .....	<b>Nous consulter</b>

## > AUTRES OPÉRATIONS

• Demande de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif	
- Pour les offres souscrites avant le 01/07/2016 .....	<b>25,00 €</b>
- Pour les offres souscrites à compter du 01/07/2016 .....	<b>Gratuit</b>
• Réédition de tableau d'amortissement en agence (hors demande de remboursement anticipé) .....	<b>30,00 €/opération</b>
• Duplicata de contrat de prêt et de contrat d'assurance .....	<b>30,00 €/opération</b>
• Annulation par le client d'un dossier signé (annulation au-delà du délai de réflexion) :	
- Sur capital emprunté .....	<b>0,75 %</b>
- Maximum.....	<b>150,00 €</b>

## > CAUTIONS ÉMISES PAR LA BANQUE

• Caution de loyer	
- Frais d'acte .....	<b>1 % du montant de la caution</b>
	<b>Minimum 70,00 €</b>
• Pour toutes les cautions émises par la banque :	
- Commission annuelle du risque par an .....	<b>2 % du montant de la caution</b>
• Caution fiscale	
- Frais d'acte .....	<b>1 % du montant de la caution</b>
	<b>Minimum 60,00 €</b>

(1) Hors frais d'enregistrement de greffe ou notaire, droits, impôts et taxes.

## > ASSURANCE

- **Assurance Emprunteur<sup>(1)</sup>** ..... **Nous consulter**

L'Assurance Emprunteur est liée au crédit : la banque peut en faire une condition d'octroi du crédit. Le coût de l'Assurance Emprunteur(s) dépend principalement de l'âge de l'assuré, de son état de santé et de la durée du crédit<sup>(2)</sup>.

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



Outre les frais et tarifs mentionnés ci-dessous, le CLIENT est redevable de façon générale de tous frais, honoraires, impôts et taxes occasionnés par l'ouverture, le fonctionnement, la clôture du compte ou par la souscription d'un produit ou service.

## > ÉPARGNE BANCAIRE

### OUVERTURE/CLÔTURE ET FRAIS DE TENUE DE COMPTE ET DE GESTION

- Ouverture/Clôture d'un compte d'épargne..... **Gratuit**
- Virement pour clôture du Livret A, Livret B, LDDS, Livret Jeune, ..... **4,30 €/opération**  
Livret Grand Prix, Livret Grand Format, Livret 10/12

### TRANSFERTS

- Transfert dans une autre Caisse d'Épargne ..... **Gratuit**
- Transfert vers une autre banque d'un Compte d'Épargne Logement, ..... **150,00 €/produit**  
Plan d'Épargne Logement, Plan d'Épargne Populaire ou Livret d'Épargne Populaire

*Le Livret A et le Livret Développement Durable et Solidaire (LDDS) ne sont plus transférables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.*

### RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

- Envoi mensuel ..... **15,00 €/an**
- Envoi trimestriel ..... **7,50 €/an**
- Envoi annuel..... **Gratuit**
- Envoi semestriel..... **Gratuit**

### AUTRES SERVICES

- Eparfix, Eparplus : frais d'abonnement à une épargne automatique ..... **Gratuit**

## > PLACEMENTS FINANCIERS

La Caisse d'Épargne, distributeur non indépendant, n'est pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un ou plusieurs producteurs et n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de produits et services sur le marché car elle travaille principalement avec des entreprises du Groupe BPCE. À ce titre, la banque Caisse d'Épargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire. La Caisse d'Épargne peut bénéficier d'avantages non monétaires suivants : la formation des conseillers, la fourniture d'informations relatives aux instruments financiers, la participation à une conférence, la mise à disposition d'outils, etc. Ces avantages ont pour objectif notamment d'améliorer la qualité du service fourni au client.

### OUVERTURE/CLÔTURE ET FRAIS DE TENUE DE COMPTE ET DE GESTION

- Ouverture/Clôture d'un Compte-Titres Ordinaires (CTO), PEA ou PEA PME..... **Gratuit**

## COMPTE-TITRES ORDINAIRES (CTO)


- Frais de participation de tenue de Compte Titres applicables aux comptes présentant un solde à zéro au 31/12/2023 ..... **24,00 €/compte**
- Droits de garde Compte Titres / Frais de tenue de compte :
  - Portefeuille composé uniquement de valeurs réseau Caisse d'Épargne : forfait annuel ..... **26,00 €**
  - Portefeuille mixte ou valeurs hors réseau (les frais sont calculés uniquement sur les valeurs hors réseau)
    - Frais par ligne ..... **5,00 €**
    - Commission proportionnelle sur encours du portefeuille ..... **0,25 %**  
(valeurs au 31/12/2023)
    - Minimum perception ..... **39,00 €**
    - Maximum perception ..... **290,00 €**



### Droits de Garde /Frais de tenue de compte

Les Droits de Garde/Frais de tenue de compte correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...).

### Frais de transaction

- Ordre de Bourse  Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam)

	Par Internet	En agence par Téléphone <sup>(1)</sup> Direct Ecureuil Téléconseiller
<b>Ordre exécuté</b>		
Commission proportionnelle au montant de la transaction	0,50%	1,50%
Commission fixe par transaction	Gratuit	Gratuit
Minimum de perception	8,00 €	17,50 €
<b>Ordre annulé</b>	Gratuit	Gratuit
<b>Ordre non exécuté</b>	Gratuit	Gratuit



- Opérations sur valeurs étrangères ..... **Nous consulter**

### Opération sur Organisme de Placement Collectif (OPC)<sup>(2)</sup>

#### Souscriptions

- Souscription OPC réseau Caisse d'Épargne ..... **Nous consulter**
- Souscription OPC autres établissements ..... **30,00 € + frais d'émetteur**

#### Cessions ou rachats

- Rachat OPC réseau Caisse d'Épargne hors fonds à formule  ..... **Gratuit**
- Rachat avant échéance de fonds à formule ..... **Nous consulter**
- Rachat avant échéance de FCP  garanti ou à promesse ..... **Nous consulter**



### À SAVOIR

La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi.

(1) Uniquement pour les clients identifiés au préalable.

(2) Conformément à la réglementation en vigueur, pour obtenir des informations sur les coûts et charges liés aux produits et aux services financiers, le client doit se reporter aux documents précontractuels ou aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que la Banque remet ou tient à disposition du Client selon les cas.

## PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS (PEA) ET PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS DÉDIÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PEA PME)

- Frais de participation de tenue de PEA applicables aux comptes présentant un solde à zéro au 31/12/2023 ..... **24,00 €/compte**
- Droits de garde PEA :

Les montants sont indiqués en € TTC	DROITS DE GARDE		
	Valeurs Groupe	Valeurs Hors Groupe	Portefeuille mixte
<b>Commission proportionnelle</b> appliquée sur la valorisation du portefeuille par type de ligne :			
≤ 10 k€	0,30 %	0,30 %	0,30 %
> 10 k€ à < 50 k€	0,25 %	0,25 %	0,25 %
≥ 50 k€	0,20 %	0,20 %	0,20 %
<b>Commission fixe par ligne</b> du portefeuille (en supplément de la commission proportionnelle)	5,00 €	5,00 €	5,00 €
<b>Plafond de perception</b> (le plafond de perception s'applique sur la totalité des commissions (proportionnelle + fixe par ligne))	Dans la limite de 26,00 €/an	Dans la limite de 290,00 €/an	Dans la limite de 316,00 €/an



### À SAVOIR

Les droits de garde (frais tenue de compte) correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...).

Frais de transaction (achat ou vente)	Par Internet	Par téléphone <sup>(1)</sup> ou en agence
Actions	0,5 % du montant de la transaction	1,2 % du montant de la transaction
Organisme de Placement Collectif (OPC) <sup>(2)</sup> Réseau Caisse d'Épargne	Nous consulter	
Organisme de Placement Collectif (OPC) Autres établissements <sup>(2)</sup>	0,5% du montant de la transaction avec un maximum de perception de 30,00€	1,2% du montant de la transaction avec un maximum de perception de 30,00€
<b>Ordres annulés</b>	Gratuit	Gratuit
<b>Ordres non exécutés</b>	Gratuit	Gratuit

- Opérations sur valeurs étrangères..... **Nous consulter**

### AUTRES OPÉRATIONS

- Édition et envoi de l'Imprimé fiscal unique..... **Gratuit**
- Titres non cotés PEA
  - Frais de transaction ..... **1,20% du montant de la transaction avec un maximum de 150,00 €**

(1) Uniquement pour les clients identifiés au préalable.

(2) Les frais de souscription d'OPC s'ajoutent aux éventuels frais et commissions facturés par la société de gestion.

- Frais par acte gestion de dossier ..... **75,00 €/opération**  
(opérations sur titre, détachement dividendes, etc.)

### AUTRES SERVICES

- Bourse Esprit Écureuil
- Forfait Trois services :
- Abonnement, Assurance moins-values, Prise de bénéfices ..... **12,00 €/an**
- Services à l'unité :
- Service Abonnement ..... **Gratuit**
  - Service « Assurance Moins-Values »<sup>(1)</sup> ..... **7,00 €/an**
  - Service « Prise de bénéfices » ..... **10,00 €/an**
  - Direct Ecureuil Service Bourse ..... **Gratuit**
  - Historique par compte et par période ..... **21,70 €**
  - Attestation de position de compte (par compte et par date) ..... **38,00 €**

### > TRANSFERTS

- Transfert PEA/PEA-PME vers une autre banque ..... **Dans la limite d'un plafond de 110,00 €**
- Titres cotés ..... **15,00 €/ligne**
- Titres non cotés ..... **50,00 €/ligne**
- Transfert partiel ou total du compte-titres  ordinaire vers une autre banque ..... **150,00 €**
- Transfert vers autre établissement du réseau Caisse d'Épargne ..... **Gratuit**

### > GESTION SOUS MANDAT ..... **Nous consulter**

### > PARTS SOCIALES

- Frais de souscription, détention, rachat de parts sociales, ..... **Gratuit**  
quel que soit le support de détention



# ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



Les offres d'assurance détaillées, ci-après, sont soumises à des conditions et exclusions (vous retrouverez toutes les informations utiles et les caractéristiques principales des offres dans les documents d'informations sur le produit d'assurance, la notice d'informations ou les conditions générales des contrats). N'hésitez pas à contacter votre conseiller pour toute informations complémentaire. La Caisse d'Epargne vous présente la gamme de produits d'assurance pour laquelle elle agit en qualité d'intermédiaire en assurances dûment enregistré à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100. L'immatriculation Caisse d'Epargne peut être contrôlée sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr).

## > VOUS ASSURER AINSI QUE VOS PROCHES

- **Garanties Santé<sup>(1)</sup>** ..... **Nous consulter**  
Contrat qui contribue à la prise en charge des frais de santé.
- **Garanties des Accidents de la Vie<sup>(1)</sup>** ..... **Nous consulter**  
Contrat de prévoyance qui assure une indemnisation et des services d'assistance en cas d'accident de la vie privée.
- **SECUR' Obsèques<sup>(2)</sup>** ..... **Nous consulter**
- **SECUR' Famille 2<sup>(3)</sup>** ..... **Nous consulter**  
Contrat qui vous assure financièrement vous et votre famille contre les aléas de la vie.
- **SECUR'Urgence<sup>(3)</sup>** ..... **Nous consulter**  
Contrat, qui, en cas de décès, permet le versement d'un capital garanti de 7 500 € en 48h (sous conditions), et ce, à la personne de votre choix.
- **Assistance Vie<sup>(4)</sup>** ..... **Nous consulter**  
Contrat couvrant la dépendance totale et partielle et prévoyant des prestations financières en cas de survenance de dépendance ainsi que des garanties d'assistance pour l'assuré et ses proches.
- **Start'Expat<sup>(5)</sup>** ..... **Nous consulter**  
Contrat d'assurance pour les personnes en mobilité internationale qui propose des garanties de santé, de prévoyance et sur la responsabilité civile.

## > ASSURER VOS BIENS

- **Assurance Auto<sup>(1)</sup>** ..... **Nous consulter**
- **Assurance 2 Roues<sup>(1)</sup>** ..... **Nous consulter**
- **Assurance Habitation<sup>(1)</sup>** ..... **Nous consulter**
- **Télésurveillance<sup>(6)</sup>** ..... **Nous consulter**
- **SECUR'Média<sup>(1)</sup>**  
Contrat unique pour assurer la plupart de vos appareils high tech nomades notamment en cas de bris accidentel ou de vol en France ou à l'étranger.  
Formule 1 : téléphone portable uniquement. Formule 2 : appareils multimédia portables.
  - **SECUR'Média Individuelle**
    - Formule 1 ..... **Nous consulter**
    - Formule 2 ..... **Nous consulter**
  - **SECUR'Média Famille**
    - Formule 1 ..... **Nous consulter**
    - Formule 2 ..... **Nous consulter**

(1) Contrats de BPCE Assurances IARD. Entreprise régie par le Code des assurances.

(2) Contrats de BPCE Vie. Les prestations d'assistance sont assurées par IMA ASSURANCES. Entreprises régies par le Code des assurances.

(3) Contrats de BPCE Vie Entreprise régie par le Code des assurances.

(4) Contrats de CNP Assurances. Entreprise régie par le Code des assurances.

(5) Association de Services des Français de l'Etranger a confié à MSH INTERNATIONAL la conception et la gestion de sa gamme de contrats.

(6) Prestation assurée par IMA Protect.

## > VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

- **Assurance Protection Juridique<sup>(1)</sup>** ..... **Nous consulter**  
Contrat qui vous apporte une assistance juridique et permet la prise en charge des frais nécessaires à votre défense en cas de litiges (dans les conditions limites et exclusions des engagements contractuels).

## > ASSURER VOTRE ÉPARGNE

- **Assurance sur Épargne<sup>(1)</sup>** ..... **27,00 €/an\***  
Pour toute souscription depuis le 22/11/2010

\* Dont 3,00€ de frais de gestion

En cas de décès accidentel, un capital égal à la somme de votre épargne (dans la limite de 55 000 €) placée à la Caisse d'Épargne ainsi que l'équivalent d'un an de versement programmé est versé au bénéficiaire de votre choix.

## > PROTÉGER VOS MOYENS DE PAIEMENTS

Cotisation à une offre d'assurance  perte ou vol des moyens de paiement

- **Assurance sur Compte<sup>(1)</sup>**  
Contrat destiné à vous indemniser des pertes pécuniaires occasionnées par un vol d'espèces, de clés, perte, vol ou destruction de papiers officiels ainsi que perte ou vol des moyens de paiement.
  - Formule individuelle ..... **36,00 €/an**
  - Formule Famille ..... **57,60 €/an**



## > OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION

- Satellis Protection<sup>(1)</sup> ..... **10,98 €/an**
- Satellis Juri-Protection<sup>(1)</sup>
  - Compte personnel ..... **19,88 €/an**
  - Compte joint ..... **32,07 €/an**
- Assurance Mobile<sup>(1)</sup> ..... **32,59 €/an**
- Assurance Mobile<sup>(1)</sup> avec mensualisation de la prime ..... **35,60 €/mois**
- Protection juridique<sup>(1)</sup> offre souscrite avant le 24/03/2014 ..... **77,28 €/an**
- Protection juridique<sup>(1)</sup> offre souscrite avant le 21/11/2021 ..... **88,85 €/an**
- Protection juridique<sup>(1)</sup> offre souscrite avant le 31/12/2022 ..... **89,99 €/an**
- Assurance sur Épargne<sup>(1)</sup> offre souscrite avant le 22/11/2010 ..... **24,00 €/an**
- Double relais<sup>(1)</sup> ..... **18,29 €/an**
- Assurance Moyens de Paiement<sup>(1)</sup> ..... **18,30 €/an**  
Contrat destiné à vous indemniser en cas d'utilisation frauduleuse de votre carte de paiement et/ou de vos formules de chèques vierges perdues ou volées (arrêt de commercialisation le 01/06/2022).
- Service Opposition<sup>(1)</sup> ..... **22,00 €/an**  
Accompagnement dans les démarches de mise en opposition de la carte et démarche en cas de perte de papiers officiels (arrêt de commercialisation le 01/06/2022).
- Satellis Assurance<sup>(1)</sup> ..... **15,70 €/an**  
Accompagnement en cas de vol des espèces pour les frais de remboursement des papiers d'identité, carte bancaire, serrure et frais d'opposition (arrêt de commercialisation le 01/06/2022).
- Prévoyance du Locataire ..... **Nous consulter**  
Contrat qui vous permet d'assurer le paiement de votre loyer un certain temps en cas de perte d'emploi ou d'incapacité de travail selon une durée définie contractuellement.
- Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique ..... **13,20 €/an**  
et des cartes VISA<sup>(1)</sup>  
Contrat qui vous protège contre l'utilisation frauduleuse de votre carte de paiement en cas de perte ou de vol.

# AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



## > SCI PATRIMONIALE ET SCI DE PARTICULIERS



### SCI

Une Société Civile Immobilière est une société civile, qui a un objet immobilier.

Une SCI de constitution de patrimoine privé comprenant des associés particuliers détenant plus de 50% du capital social de la SCI relève d'une "SCI de PARTICULIERS". Une SCI de constitution de patrimoine privé comprenant des associés professionnels détenant plus de 50% du capital social de la SCI qui n'hébergent pas leur activité professionnelle dans les locaux de la SCI relève d'une "SCI PATRIMONIALE".

- Tenue de compte  :
  - Par an ..... 40,40 €
  - Par trimestre ..... 10,10 €
- Commission de mouvement ..... jusqu'à 0,25%  
avec un minimum de 30,00 €/trimestre
- Commission du plus fort découvert ..... 0,10 %/an et par crédit  
(calcul mensuel, prélevée par trimestre)
- Commission dépassement ..... 3 %
- Attestation de situation de compte(s) et/ou produit(s) ..... se référer aux rubriques  
et toute autre recherche correspondantes de la brochure tarifaire

## > FRAIS DE SUCCESSION<sup>(1)</sup>

- Frais de traitement du dossier : calculés en fonction du montant des encours et des typologies de produits détenus par le défunt au jour du décès, hors assurance-vie, à hauteur de 100 % des comptes individuels et 50 % des comptes joints.

**Produits détenus par le défunt : assurance-vie<sup>(2)</sup> et non vie, contrat de capitalisation, crédits, concours divers (caution, compte débiteur), titres (compte-titre, PEA), PEL (non échu), compte professionnel, coffres, coffre-fort numérique.**

Détention **d'aucun** ou **d'un** de ces produits

Détention **d'au moins deux** de ces produits

### Tarifs

1 % du montant des avoirs  
Min : 70,00 €  
Max : 350,00 €

1,5 % du montant des avoirs  
Min : 150,00 €  
Max : 750,00 €

*Pas de frais de succession sur les mineurs.*

(1) Facturation de l'ouverture du dossier de succession uniquement dans le cas d'un défunt majeur.

(2) Les contrats d'assurance vie sont pris en charge dans le cadre de la succession mais n'entrent pas dans l'assiette de calcul des frais de succession.

- Paiement de factures à la demande des ayants droit (hors Pompes Funèbres) ..... **9,50 €**
- Virement pour paiement de la facture Pompes Funèbres..... **4,50 €**
- Succession internationale ..... **75,00 €**
- Évaluation des avoirs du conjoint survivant ..... **Gratuit**
- Frais annuels pour dossier non réglé, avec date d'ouverture > 1 an<sup>(1)</sup> ..... **70,00 €**



## À SAVOIR

Le traitement bancaire d'une succession comprend différentes étapes dont quelques exemples ci-dessous :

- Enregistrement du décès et gestion du dossier
- Protection, sécurisation et clôture des comptes du défunt
- Production de(s) arrêté(s) de compte(s) au jour du décès
- Relations avec les tiers gestionnaires de produits (assureurs, gestionnaire de valeurs mobilières, organismes de financement spécialisé...)
- Correspondance et échanges avec notaire, ayants-droits
- Réponse aux sollicitations de l'administration fiscale.

## > AUTRES PRESTATIONS NON DISPONIBLES EN AGENCE

- Demande d'historique(s)..... **Sur devis**
- Attestation de situation de compte(s)..... **40,10€/unité**  
et produit(s) détenu(s) et/ou intérêts acquis
- Valorisation et/ou position des comptes à une date donnée..... **Sur devis**

### RECHERCHE DE DOCUMENT(S)

- Frais de recherche de document(s) (dont photocopies de chèques)..... **18,50 €/unité**
- Frais de recherche de document(s)
  - Attestations diverses et de virement (avis de sort) ..... **15,30 €/unité**
  - Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué) ..... **35,00€/an**
- Frais de recherche sur virement..... **15,30 €/virement**

### AUTRES SERVICES

- Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué) ..... **35,00 €/an**

# OPÉRATIONS INTERNATIONALES<sup>(1)</sup>



## > OPTION INTERNATIONALE<sup>(2)</sup>

	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour +	
	Jeunes (< 26 ans) -50 %		Jeunes (< 26 ans) -50 %		Jeunes (< 26 ans) -50 %	
	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro
Retraits par carte	Illimités <sup>(3)</sup>	3/mois <sup>(4)</sup>	Illimités <sup>(3)</sup>	4/mois <sup>(4)</sup>	Illimités <sup>(3)</sup>	Illimités <sup>(3)(4)</sup>
Paiements par carte	Illimités <sup>(3)</sup>	10/mois	Illimités <sup>(3)</sup>	Illimités <sup>(3)</sup>	Illimités <sup>(3)</sup>	Illimités <sup>(3)</sup>
Virements	Illimités <sup>(5)</sup>	-	Illimités <sup>(5)</sup>	1/mois <sup>(6)</sup>	Illimités <sup>(5)</sup>	1/mois <sup>(6)</sup>
Tarification	4,05 €/mois		16,30 €/mois		18,30 €/mois	
Engagement	1 mois <sup>(7)</sup>		2 mois <sup>(7)</sup>		2 mois <sup>(7)</sup>	

## ACHAT / VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVICES)<sup>(8)</sup>

- Opération réservée à la clientèle de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
  - Vente de billets étrangers ..... Cours affiché
  - Achat de billets étrangers ..... Cours affiché

## > OPÉRATIONS PAR CARTE BANCAIRE



### À SAVOIR

La commission de change est prélevée en sus des frais indiqués ci-dessous selon le cours en vigueur.

## RETRAITS D'ESPÈCES EN DEVICES

	Retraits d'espèces à un DAB <sup>(9)</sup> d'une autre banque	Retraits d'espèces aux guichets agence d'autres banques
Commission proportionnelle	2,90 %	2,90 %
Commission fixe	3,25 €	6,25 €

## PAIEMENTS PAR CARTE BANCAIRE EN DEVICES

- Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque)
  - Commission proportionnelle ..... 2,90 %/opération
  - Commission fixe ..... 0,25 €/opération
  - Maximum de perception ..... 6,25 €/opération

(1) Opérations en devises hors Euro ou impliquant un pays hors EEE (voir Détails de l'EEE en page 40).

(2) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.

(3) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(5) Virements SEPA gratuits et illimités depuis votre espace personnel de Banque à Distance.

(6) Exonération des frais d'émission en agence ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.

(7) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour les formules 2 - Séjour

3 - Séjour +. L'engagement est valable sur un mois civil.

(8) Sous réserve de disponibilité des fonds.

(9) DAB : Distributeur Automatique de Billets.

## > OPÉRATIONS PAR CHÈQUES

### PAIEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER

(sous réserve de commercialisation)

#### En devises

- Taux de commission de service..... **0,10 %**
  - Minimum de perception..... **35,00 €**
  - Maximum de perception ..... **80,00 €**
- Taux de commission de change (devises seules, en sus) : ..... **0,05 %**  
**du montant de la transaction en fonction  
du cours de change en vigueur**
  - Minimum de perception..... **17,00 €**
  - Maximum de perception..... **80,00 €**
- Impayé sur l'étranger (forfait) ..... **41,00 €**
- Frais supplémentaires éventuels facturés par les correspondants étrangers ..... **Frais au réel**

## > VIREMENTS NON SEPA

### ÉMISSION ET RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Virement en € hors zone SEPA ou en devises (quel que soit le pays)

- Commission proportionnelle au montant de la transaction..... **0,10 %**
  - Minimum de perception..... **17,00 €**
  - Maximum de perception..... **80,00 €**
- Commission pour virement émis tout frais au donneur d'ordre (forfait en sus)..... **20,00 €**
- Taux de commission de change (devises seules, en sus)..... **0,05 %**
  - Minimum de perception..... **17,00 €**
  - Maximum de perception..... **80,00 €**



#### À SAVOIR

La commission de change est perçue à chaque opération de virement (émis ou reçu) en devises ou chèques (émis ou reçus) en devises nécessitant l'achat ou la vente des devises. La commission de change s'applique proportionnellement au montant de la transaction.

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.



## > OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION

- Services retraits déplacés à l'international (Offre réservée aux 12-25 ans)..... **13,80 €/an**

# INFORMATIONS UTILES



## ➤ POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

**ASSURANCE :** 09 69 36 45 45 Service gratuit  
\* prix appel

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances IARD.

**PERTE/VOL/UTILISATION FRAUDULEUSE :** 09 69 36 39 39 Service gratuit  
\* prix appel

Pour toute perte, vol ou utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

**ASSISTANCE TECHNIQUE :** 09 69 39 29 52 Service gratuit  
\* prix appel

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.

## ➤ NOS PARTENAIRES/MENTIONS LÉGALES

### BPCE ASSURANCES IARD

Société Anonyme au capital de 61 996 212 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France – 75641 PARIS CEDEX 13.

### BPCE FINANCEMENT

Société anonyme au capital de 73 801 950€ - siège social : 7 promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - 439 869 587 RCS Paris. Intermédiaire d'assurances immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 022 393

### BPCE VIE

Société anonyme au capital de 161 469 776 €  
Entreprise régie par le Code des assurances - 349 004 341 RCS Paris  
Siège social : 7 promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - 439 869 587 RCS Paris. Intermédiaire d'assurances immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 022 393

### BPCE LEASE

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 354 096 074 euros - Etablissement de crédit - 379 155 369 RCS Paris TVA : FR 81 379 155 369 - Intermédiaire en assurances inscrit à l'Orias n° 07 029 339 www.orias.fr Siège social : 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris

### CNP ASSURANCES

Société anonyme au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré.  
Entreprise régie par le code des assurances, ayant son siège social au 4 promenade Cœur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux enregistrée sous le N° 341 737 062 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances IARD.

## IMA PROTECT

Une société du Groupe IMA (Inter Mutuelles Assistance)

Siège social : 31 rue Gachet - CS 20802, 44308 NANTES CEDEX 3 - Société par Actions Simplifiée au capital de 1 300 000 € - immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 422 715 458. Autorisations CNAPS n° AUT-044-2116-06-14-20170351265 et AUT-049-2116-06-14-20170357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance et traitement des images à distance type P5 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com.

## IMA ASSURANCES

Société anonyme au capital de 157 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris – CS 40 000 – 79 033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481.511.632.

## MSH INTERNATIONAL

Société française de courtage d'assurance, société par actions simplifiée au capital de 2 500 000 €. Siège social : Season, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris Cedex 17 France. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 352 807 549, inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 002 751, numéro de TVA intracommunautaire FR 78 352 807 549. MSH INTERNATIONAL est régie par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

## BPCE

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 188 932 730 euros. RCS Paris - n° 493 455 042. Siège social : 7 promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - 439 869 587 RCS Paris. Intermédiaire d'assurances immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 022 393

## > INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Zone EEE** : Espace Économique Européen, composé des pays suivants :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque.

**Zone SEPA** : SEPA (Single Euro Payments Area) :

Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, l'État de la Cité du Vatican, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Guernesey, Hongrie, Île de Man, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Andorre, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque.

**Zone EURO** : composée des pays suivants :

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Lituanie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.



# RÉSOLURE UN LITIGE



## > VOTRE CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre conseiller en agence/e-agence est votre interlocuteur pour répondre à votre réclamation.
- Vous pouvez également écrire au Service Relations Clients, y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas.

PAR COURRIER	PAR INTERNET	PAR TÉLÉPHONE
Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes Service Relations Clients Autorisation 83348 86029 Poitiers Cedex	<a href="http://www.caisse-epargne.fr">www.caisse-epargne.fr</a> <sup>(1)</sup> (région Aquitaine Poitou-Charentes) rubrique «contacts-numéros utiles» - «service relations clients»	09 69 36 27 38 <sup>(2)</sup>

Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation sous 10 jours ouvrables à compter de sa date d'envoi, sauf si la réponse peut être apportée dans ce délai. Si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai, qui ne devrait pas dépasser deux mois (à compter de la date d'envoi de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement (opération par carte bancaire, virement, prélèvement...), la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

## > VOTRE RECOURS EN MÉDIATION : VOTRE DERNIER RECOURS EN CAS DE LITIGE

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du Service Relations Clients ou en l'absence de réponse, vous pouvez saisir **gratuitement** un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

- **Le médiateur** de la consommation<sup>(3)</sup> de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers et assurances).

(1) Coût selon fournisseur d'accès internet.

(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur téléphonique.

(3) Le médiateur de la consommation est le médiateur qui a reçu l'agrément de la CECMC.

Pour en savoir plus sur la médiation de la consommation : [www.economie.gouv.fr/mediation-conso](http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso)<sup>(1)</sup>.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
<a href="http://www.lemediateur.fbf.fr">www.lemediateur.fbf.fr</a> <sup>(1)</sup>	Monsieur le Médiateur de la consommation CS 151 75422 Paris Cedex 09

- **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers** pour les litiges sur les services et placements financiers -hors assurance-vie- (CTO, PEA, obligations, actions, OPC...), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres etc.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
<a href="http://www.amf-france.org">www.amf-france.org</a> <sup>(1)</sup>	Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers - 17, Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

- **Le médiateur de l'assurance** pour les litiges ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou sur son interprétation.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
<a href="http://www.mediation-assurance.org">www.mediation-assurance.org</a> <sup>(1)</sup>	La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

En cas de souscription par internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voies extra-judiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/><sup>(1)</sup>



## BANQUE & ASSURANCES

Télécharger votre application caisse d'Épargne depuis votre Store ou scannez le QR code correspondant à votre mobile.



Pour comprendre nos frais bancaires et accéder à nos conseils,  
prenez rendez-vous avec votre conseiller sur :

[www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)



**CAISSE  
D'ÉPARGNE**  
Aquitaine Poitou-Charentes

